



Direction des ressources humaines  
Service recrutement, formation et accompagnement

**LISTE DES CANDIDATS APTES AU RECRUTEMENT SANS CONCOURS  
dans le corps des ADJOINTS TECHNIQUES de recherche et de formation  
BAP J "Adjoint-e en gestion administrative"**

Vu l'arrêté ministériel du 25 mars 2025 autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture de recrutements sans concours d'adjoints techniques de recherche et de formation et fixant le nombre et la répartition des postes offerts à ces recrutements.

Vu l'arrêté susvisé fixant à 3 le nombre de postes offerts en 2025 au recrutement sans concours d'adjoints-es techniques de recherche et de formation en BAP J "Adjoint-e en gestion administrative" pour l'Université de Montpellier.

Les 1er et 2 juillet 2025 s'est réunie la commission de sélection pour le recrutement sans concours d'adjoints-es techniques de recherche et de formation susvisé, afin d'arrêter la liste des candidats-es aptes au dit recrutement.

A l'issue de la délibération, ont été déclarés admis-es par ordre de mérite sur la liste, les candidats-es dont les noms suivent :

	<b>Nom patronymique</b>	<b>Nom marital</b>	<b>Prénom</b>
1	MABILLE DU CHENE		Aurore
2	HAMADA		Emma
3	FARIA	DA COSTA REIS	Véronique

Conformément à l'article 3-4 du décret n°2016-580 du 11 mai 2016 modifié relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique de l'État :

"A l'issue des entretiens, la commission arrête, par ordre de mérite, la liste des candidats aptes au recrutement. Cette liste peut comporter un nombre de candidats supérieur à celui des postes à pourvoir. En cas de renoncement d'un candidat, il est fait appel au premier candidat suivant sur la liste. Si un ou plusieurs postes ne figurant pas initialement dans le nombre de postes ouverts au recrutement deviennent vacants, l'administration peut faire appel aux candidats figurant sur la liste dans l'ordre de celle-ci, jusqu'à la date d'ouverture du recrutement suivant."

A été déclaré admis par ordre de mérite à titre complémentaire le candidat dont le nom suit :

	<b>Nom patronymique</b>	<b>Nom marital</b>	<b>Prénom</b>
4	MANSON		Roxane